



Juin 2025

Nouvelle Compétition pour les Masters CHALLENGE NATIONAL MASTERS 2025-2026

L'association **France Masters Hockey**, se propose de reprendre la gestion d'un championnat vétérans Hommes et Femmes permettant l'animation de l'offre de compétition pour les masters, contribuant ainsi au développement de la pratique du Hockey à tout âge fondement de notre association, conformément à la convention qui nous lie à la Fédération Française de Hockey.

Après une large concertation, notre association propose aux clubs de Hockey Affiliés à la FFHOCKEY intéressés de s'inscrire au « **Challenge National Masters (CNM)** », sur la base du volontariat, avec une formule et des modalités spécifiques en 9 points, notamment sur les catégories d'âge, le calendrier, la mixité (ou non), la composition des équipes et les modalités d'inscription, décrites ci-après.

Il est proposé de tester cette nouvelle compétition au cours de la saison 2025-2026. La formule du CNM pourra évoluer en tant que de besoins pour tenir compte des enseignements tirés de cette première saison.

L'objectif étant d'offrir un championnat attrayant pour toutes les catégories d'âge et pour les joueuses et joueurs.

Cette proposition a été validée par le Conseil d'Administration de **France Masters Hockey**.

1 : Licence - Catégories d'âge

La licence FFH « compétition » est obligatoire pour disputer des rencontres Masters et notamment participer au CNM.

Pour faire jouer la majorité des joueurs/joueuses dans leur catégorie, il est institué, différentes catégories d'âges.

HOMMES : 3 catégories : +H040 / +H050 / +H060

FEMMES : 1 catégorie : F35 et +

2 : Equipes de filles, Mixité et nombre de joueurs(ses) sur feuille de match

FMH cherche à favoriser le développement du nombre de joueuses au sein de son association et dans les Clubs. **Cette nouvelle formule propose, compte tenu des effectifs actuels la création d'une seule catégorie féminine en 35+** et si possible avec des équipes féminines « Entente » au sein d'une région ou une zone .

La mixité chez les vétérans était déjà autorisée dans les championnats fédéraux les années précédentes. Nous avons conscience qu'il peut être difficile de mettre sur pied des équipes complètes de Femmes dans certaines zones pour faire un championnat uniquement féminin, nous prévoyons **la possibilité de mixité** dans les équipes qui s'engageront dans ce challenge.



FRANCE MASTERS HOCKEY CHALLENGE NATIONAL MASTERS 2025-2026

3 : Calendrier proposé pour la saison 2025-2026

Le choix des dates proposées a été fait de telle sorte qu'elles ne se « télescopent » pas avec les championnats régionaux et nationaux, car la majorité de ces joueurs(ses) sont encore engagé(e)s avec leur équipe de Club, ni avec les compétitions WMH.

Compte tenu du lancement du CNM par France Masters, la FFHOCKEY n'organisera pas de compétition vétérans dans la saison 2025-2026.

Dates retenues :

- **22 et 23 Novembre 2025**
- **17 et 18 janvier 2026**
- **4 et 5 Avril 2026 (Pâques)**
- **13 et 14 Juin 2026**

En complément, le rassemblement annuel de toutes les équipes de France Masters et son Assemblée Générale Ordinaire se tiendront les 28 février et 1er mars 2026.

4 : Constitution et inscription des équipes

Les équipes qui souhaitent s'engager dans ce Challenge National Masters peuvent le faire

- au titre d'un club affilié à la FFH,
- par la constitution d'une entente autour d'un « Club référent »

Ces équipes « entente » peuvent être composées de joueurs licenciés dans des clubs différents, affiliés à la FFH, et **prioritairement** de clubs de la même zone que le club référent. Dans le but d'entretenir l'esprit de France Masters, le nombre de clubs différents ne devra pas excéder, si possible, 4 clubs pour composer une équipe.

C'est le club référent qui inscrit une (ou plusieurs) équipe(s), dans la (les) catégories qu'il choisit. **Inscriptions** des équipes à envoyer à France Masters Hockey, avant le 27 Septembre 2025 (annexe 1) en indiquant le nom des autres clubs associés dans les ententes.

Il est possible d'avoir, dans ce Challenge, plusieurs équipes, d'une même catégorie, issues d'une même zone, voire plusieurs équipes d'un même club.

Les équipes engagées par le club référent jouent sous les couleurs de ce club. Prévoir deux jeux de maillots et chaussettes par équipes.

C'est le club référent qui s'engage à payer les frais d'engagement.

La liste initiale complète des joueurs d'une équipe ou entente doit être transmise au plus tard le 30 octobre 2025 aux organisateurs. Le nombre peut être supérieur à 18 noms. La liste de l'équipe ou entente sera précisée avant chaque week end de compétition en les choisissant sur la liste initiale.

ATTENTION : un joueur ou joueuse ne peut pas changer d'équipe ou entente au cours de la compétition CNM.



5 : Durée des rencontres

Le temps de jeu par jour de compétition ne peut être supérieur à une fois et demie la durée officielle d'une rencontre

Les rencontres se disputent en quatre périodes de 15 minutes. Un temps de repos de 5 minutes est respecté entre la deuxième et la troisième période.

Un temps de repos de 1 minute est respecté entre la première période et la deuxième, ainsi qu'entre la troisième et la quatrième.

Les joueurs doivent obligatoirement rester sur l'aire de jeu pendant ces deux minutes.

Toutefois, en fonction du nombre d'équipes engagées sur un WE et donc du nombre de matches à disputer, la durée des rencontres pourra être adaptée.

6 : Formules

En fonction du nombre d'équipes engagées dans chacune des catégories, l'association proposera une formule de compétition adaptée aux contraintes de disponibilités des terrains et du nombre d'équipes présentent.

7 : Règles du jeu et règlements fédéraux.

Les règles du jeu de Hockey sur Gazon ainsi que tous les règlements fédéraux notamment disciplinaires édités par la Fédération Internationale de Hockey (F.I.H.), en vigueur au début de la saison, sont applicables au CNM.

Classements ; Nombre de points : Les points suivants sont attribués pour chaque rencontre

- 3 points à l'équipe gagnante
- 1 point à chaque équipe en cas d'égalité
- 0 point à l'équipe perdante

Les équipes sont classées en fonction du nombre de points acquis au cours de la compétition.

En cas d'égalité : A l'issue d'une compétition en cas d'égalité entre deux équipes ou davantage, elles sont départagées de la façon suivante :

- selon leur nombre de victoires
- selon la différence entre les buts marqués et les buts encaissés
- selon leur nombre de buts marqués•
- selon les résultats des rencontres les ayant opposées (classement aux points, puis nombre de victoires)
- si nécessaire, le Délégué technique organise une compétition de « shoot out »

A l'issue d'un match par élimination directe et en cas d'égalité, à la fin du temps réglementaire, il est procédé immédiatement à une compétition de « shoot-out » (voir Titre III, article 2.2.3 règlement FFH)



FRANCE MASTERS HOCKEY

CHALLENGE NATIONAL MASTERS 2025-2026

Compétitions de « Shoot out » : Dans une compétition de « Shoot out », 5 joueurs de chacune des équipes tentent de marquer un but, l'un après l'autre et alternativement, face au gardien de but (ou joueur avec les priviléges du gardien du but) de l'équipe adverse dans un laps de temps de 8 secondes.

La compétition comprend tous les « shoot out » nécessaires à l'obtention d'un résultat.

8 : Engagement des équipes

Les clubs souhaitant inscrire une ou plusieurs équipes devront s'acquitter d'un droit d'engagement de 200€ (deux cent euros) par équipe engagée, à verser par virement bancaire à l'association France Masters Hockey

sur le compte n° **FR76 3000 3015 3800 0501 8395 360** à payer avant le 30 septembre 2025 comme indiqué dans l'annexe 1A.

9 : Candidature pour l'organisation du challenge

Les clubs qui souhaitent candidater pour l'organisation de ce CNM doivent se manifester avant le 30 septembre 2025 en complétant le formulaire, en annexe 1B

Le (ou les) club(s) choisi(s) par FMH pour une organisation gère(nt) sa buvette et son club house. Les recettes de cette buvette restent au bénéfice du club organisateur.

10 : Arbitrage

Les équipes engagées au CNM se déplacent avec autant d'arbitres que d'équipes. Il n'est pas prévu d'indemnités d'arbitrage. Un arbitre peut être aussi joueur. C'est la table technique de chaque tournoi qui établira les désignations.

Il revient au club « référent » de communiquer les noms des arbitres aux organisateurs au moins 8 jours avant la manifestation.

11 : Gestion administrative des tournois

La gestion des différents tournois se fera à partir de l'outil Exalto de la FFH.

12 : Contacts

Pour toute question ou suggestion

Bruno DELAVENNE : 0680078922 - ok.delavenne@wanadoo.fr

Nicolas CHAIGNEAU : 0610732057 - présidence@francemastershockey.com



 FRANCE MASTERS HOCKEY
CHALLENGE NATIONAL MASTERS 2025-2026

Annexe 1A (à compléter)

**INSCRIPTION D'EQUIPE de club affilié à la FFH afin de participer au
CHALLENGE NATIONAL MASTERS – 2025/2026**

Engagement

Nom du « Club Référent » :

N° d'affiliation FFH :

Souhaite engager Equipe(s) au Challenge National Masters qui aura lieu à , le 202.

A préciser le nombre d'équipes, En catégorie Homme O40 :

En catégorie Homme O50 :

En catégorie Homme O60 :

En catégorie Féminine O35 :

club support pour ce challenge :

NOM : _____ Prénom : _____

- Verse les droits d'engagement, Nbre d'équipe ... x 200€ =euros

à verser sur le compte n° **FR76 3000 3015 3800 0501 8395 360**

La composition de cette (ces) équipe(s) se construit à partir des joueurs (ses) issue de Clubs (Si connu, Nom de ces clubs :

Engagement rédigé par : à, le

Cachet du club support

Signature

Engagement à faire parvenir à l'association, par courrier (adresse en bas de page). Ou/et par mail à Nicolas Chaigneau :nicolaschaigneau@aol.com et Bruno Delavenne (ok.delavenne@wanadoo.fr) avant le **30/09/2025**



FRANCE MASTERS HOCKEY
CHALLENGE NATIONAL MASTERS 2025-2026

Annexe 1B (à compléter)

CANDIDATURE pour l'organisation d'un tournoi
CHALLENGE NATIONAL MASTERS – 2025-2026

Nom du « Club candidat » :

Nom du président du club :

- Souhaite accueillir des rencontres du Challenge National Masters qui aura lieu du au
- Souhaite accueillir des rencontres du Challenge National Masters qui aura lieu du au
- Souhaite accueillir des rencontres du Challenge National Masters qui aura lieu du au
- Souhaite accueillir des rencontres du Challenge National Masters qui aura lieu du au

* Disponibilité de mon terrain :

- Samedi/...../..... : de à
- Dimanche/...../.... : de à

Possibilité de restauration sur place : Oui Non

Peut fournir arbitres et officiels : Oui Non

S'engage à mettre à disposition des participants, vestiaires, club House, terrain, arrosage, table technique...

Candidature rédigée par :, le

Cachet du club candidat

Signature

Candidature à faire parvenir à l'association, par courrier (adresse en bas de page). Ou/et par mail à Nicolas Chaigneau (présidence@francemastershockey.com)et Bruno Delavenne (ok.delavenne@wanadoo.fr) avant le **30/09/2025**

Association des vétérans de Hockey sur Gazon, fondée en 2012, régie selon la loi de 1901
en tant qu'association à but non lucratif, affiliée à la Fédération Française de Hockey.

FRANCE MASTERS HOCKEY - 12 rue François FABER, 92700 - Colombes